

# FAITES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE UNE OPPORTUNITÉ POUR VOTRE ENTREPRISE !

## L'ADEME vous accompagne

Nous avons pu observer ces dernières années une progression spectaculaire de l'intérêt des citoyens pour les enjeux environnementaux. Les entreprises les prennent également de plus en plus en compte dans leurs décisions stratégiques et dans la gestion courante de leurs activités. La crise sanitaire et économique que nous vivons actuellement nous rappelle la vulnérabilité de nos sociétés et les enjeux de résilience et de sécurisation des chaînes de valeur. Aucune activité ne peut se développer durablement dans un environnement dégradé.



**Guillaume Crézé,**  
**Coordinateur de la Cellule**  
**Mobilisation des Entreprises**

### **La transition écologique est l'affaire de toutes les entreprises !**

Aujourd'hui, cette prise de conscience des enjeux environnementaux doit se transformer en une transition coordonnée, efficace et massive vers une économie bas carbone. Toutes les entreprises, dans leur diversité de tailles et de secteurs sont concernées par cette transition environnementale. Celle-ci est un facteur de transformation des

entreprises aussi fondamental que la transition numérique. La transition écologique est à la fois une condition essentielle de résilience et durabilité, et une opportunité de développement économique. En effet, dans bien des cas, les entreprises disposent d'une gamme d'actions où rentabilité et bénéfice à l'environnement vont de pair.

Les entreprises qui gèrent le plus efficacement leurs flux énergie, matière, déchets et eau réduisent leurs coûts. Celles qui incluent les impacts environnementaux dans la conception de leurs produits et de leurs services conquièrent de nouveaux clients. Celles qui tiennent compte des impacts de leurs achats sécurisent leurs approvisionnements.

Celles qui démontrent leur engagement dans la RSE recrutent plus facilement et rassurent leurs investisseurs. Le rôle de l'ADEME est de financer et d'accompagner les entreprises dans leur transition écologique.

### **Entreprises, l'ADEME finance vos projets de transition écologique...**

L'ADEME, l'Agence de la transition écologique, est le bras armé du Gouvernement dans les domaines de l'environnement, de l'énergie, du développement durable et de la transition écologique (TE).

Les entreprises sont à la fois des cibles prioritaires et des partenaires privilégiés de

l'ADEME. Nous consacrons chaque année d'importants moyens humains et près de la moitié de notre budget pour accompagner la transition écologique des entreprises et le développement de solutions innovantes, dans le cadre d'appels à projets nationaux et régionaux ou de démarches en gré à gré. L'ADEME dispose de différents outils de financement pour aider la faisabilité et les investissements liés aux projets des entreprises en faveur de la TE.

Le Fonds Chaleur finance des projets de production de chaleur renouvelable, notamment dans l'industrie qui a bénéficié de 530 M€ d'aides entre 2009 et 2019, en particulier pour le secteur de l'agro-alimentaire qui en est le premier bénéficiaire. La seconde des deux plus grosses enveloppes d'aides est le Fonds Economie circulaire qui, avec près de 540 M€ versés aux entreprises sur la même période, permet d'accompagner la réduction des déchets, l'écoconception, les actions de réemploi, de recyclage, la valorisation matière et énergétique, mais également la définition de nouveaux modèles d'affaires via l'économie de la fonctionnalité.

### **L'ADEME finance aussi votre innovation environnementale...**

Nous vous aidons aussi au financement de votre projet de recherche et développement :

## “Besoin de financement ? Besoin de conseils et d’expertise ? Besoin d’accompagnement ? Besoin de formation ? L’offre de l’ADEME est faite pour vous.”

<https://agirpourlatransition.ademe.fr>

thèse, expérimentation, test, développement commercial...

À chaque étape de votre projet, l’ADEME peut vous apporter son expertise, et vous aider à construire l’innovation environnementale de demain.

L’ADEME est également opérateur du Programme d’Investissements d’Avenir (PIA), piloté par le secrétariat général pour l’investissement. Outil phare de soutien à l’innovation dans le champ d’intervention de l’ADEME, il a permis de financer plus de 850 projets depuis 2010. Plus de 3.8 Mds d’euros ont été investis dans des projets innovants.

Deux exemples donnent une idée de la diversité des entreprises et des projets soutenus. Le concours d’innovation a permis à la PME Dual Sun de mettre sur le marché sa solution de panneau solaire hybride produisant simultanément de l’eau chaude et de l’électricité.

Le PIA ADEME a aussi soutenu le projet ITE+ porté par Lorraine Industrie Bois, visant à simplifier les opérations de rénovation thermique des bâtiments par l’extérieur et d’en augmenter la fiabilité.

### **...et au-delà des aides financières, l’ADEME peut également vous apporter du conseil, des outils, du réseau.**

En parallèle de ses soutiens financiers, l’ADEME met également à disposition des entreprises ses capacités d’expertise et de conseil, afin de les accompagner et de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale.

Elle met en œuvre différents outils et méthodes, conseils ou dispositifs d’animation à destination des différentes fonctions de l’entreprise (dirigeant, achats, marketing,

logistique, production, QSE...):

- Des publications (disponibles sur notre site internet dans les rubriques « médiathèque » et « entreprises ») : études techniques et prospectives, méthodologies, guides sectoriels et techniques, des chiffres clés et des données en open-data, des bonnes pratiques et des retours d’expérience... ;
- Des formations et dispositifs d’accompagnement à la montée en compétence : programme FEEBAT de formation aux économies d’énergie à destination des professionnels de la rénovation thermique des logements, programme PROREFI de formation à la gestion de l’énergie dans l’industrie en partenariat avec l’ATEE ou encore le dispositif INVEEST de formation des investisseurs et directeurs financiers sur l’efficacité énergétique et la production bas-carbone en industrie en partenariat avec Greenflex ;
- Des méthodologies et des dispositifs d’accompagnement comme par exemple « TPE & PME gagnantes sur tous les coûts ! » visant à optimiser les flux énergie, matières et eau des entreprises en leur faisant réaliser des économies récurrentes, et qui a déjà permis à plus de 540 entreprises de valider un objectif de gain moyen de 200 €HT par salariés et par an ;
- Des labels et autres dispositifs de reconnaissance : programme EVE visant à promouvoir des actions d’engagement des transporteurs routiers, chargeurs et commissionnaires (« Objectifs CO<sub>2</sub> », FRET21 et EVCOM), initiative internationale ACT (voir l’article p.124), écolabel européen... ;
- De l’animation via des séminaires techniques et des colloques : les Assises de l’économie circulaire ; ou via de la mise en réseau : le Club ADEME International réu-

nissant des PME et ETI innovantes souhaitant promouvoir leurs offres à l’international.

L’ADEME soutient et finance également de nombreux relais (chambres consulaires, associations représentantes des entreprises, centres techniques, fédérations professionnelles, réseaux de soutien à l’innovation, réseaux thématiques autour de la TE...) pour sensibiliser, promouvoir la TE et faire connaître ses dispositifs aux entreprises françaises.

L’ADEME met aussi à profit son organisation territoriale en directions régionales pour décliner son action auprès des entités dédiées au développement économique et à l’innovation, notamment au niveau des régions et des métropoles.

La conduite de ces collaborations avec les écosystèmes d’acteurs territoriaux est guidée notamment par l’exigence de cohérence et d’adaptation aux spécificités régionales, de proximité et d’efficacité de l’action publique vis-à-vis des entreprises.

### **Vous avez intérêt à vous rapprocher de l’ADEME**

La transition écologique rend les entreprises plus compétitives et leur facilite l’accès aux financements dans un monde bas carbone. Pour vous y préparer, vous avez besoin de financement ? Besoin de conseils et d’expertise ? Besoin d’accompagnement ? Besoin de formation ? L’offre de l’ADEME est faite pour vous.

L’ADEME vous accompagne dès aujourd’hui à préparer votre avenir ! ×